



Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgences AFGSU 1

Formation Concept agréée, Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences de l'Yonne
Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences
modifié le 1er juillet 2019



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualifiée a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Objectifs : acquérir les connaissances nécessaires à :

L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique

La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Module I : prise en charge des urgences vitales

Identifier un danger et mettre en œuvre une protection adaptée à la situation.

Réaliser une alerte adaptée à la situation rencontrée

Identifier une situation à caractère vitale, réaliser les actions adéquates face à :

- ⇒ Une hémorragie
- ⇒ Une obstruction des voies aériennes
- ⇒ Un trouble de la conscience
- ⇒ Un arrêt cardio-respiratoire chez l'adulte et l'enfant
- ⇒ S'approprier les modalités d'utilisation du défibrillateur automatisé externe

Module II : prise en charge d'une urgence potentielle.

Identifier une urgence de gravité potentielle. Reconnaître les signes de gravité. Réaliser les gestes adéquats, et initier les soins d'urgence adaptés face à :

- ⇒ Un malaise
 - ⇒ Un traumatisme osseux
 - ⇒ Un traumatisme cutané, brûlure
- Appliquer les règles d'hygiène élémentaires (mesures barrières).

Module III : les risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles (SSE).

- ⇒ Comprendre le concept de SSE.
- ⇒ Connaître le dispositif ORSAN et ORSEC. S'intégrer dans les plans de gestion des SSE.
- ⇒ Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés par armes de guerre et aux techniques du « DAMAGE CONTROL »
- ⇒ Être sensibilisé aux risques NRBC-E

Méthode pédagogique :



Pédagogie active,
Mises en situation simulées.

Modalité d'évaluation :

Réalisation de test en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances et comportements acquis au travers de mises en situation.

Recueil de satisfaction des apprenants

CESU 89 – Centre Hospitalier
2 boulevard de Verdun - 89000 AUXERRE
03.86.48.69.00

scsu89@ch-auxerre.fr

Public Concerné :

S'adresse à tout personnel non professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Groupe de 8 à 12 participants

Durée de la formation :

2 jours, soit 14 heures

(2 X 7 heures)

De 8 heures à 16 heures

Coût de la formation :

325 Euros

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre

ou sur site à la demande

Dates

Contactez le secrétariat du CESU 89

INTERVENANTS :

MÉDECINS URGENTISTES, INFIRMIERS, AIDES SOIGNANTS, AMBULANCIERS, ENSEIGNANTS EXERÇANT DANS DES SERVICES D'URGENCES, DE RÉANIMATION ET AU SMUR ET TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR EN PEDAGOGIE



Le CESU prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez nous, afin d'étudier les différentes possibilités mises à disposition.



Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Durée de validité de l'attestation 4 ans

2023 :

Taux de satisfaction global : 100 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'abandon 0%